**DESTINATAIRE : MONSIEUR ANTONIO GUTERES**

**SECRETAIRE GENERAL DE L’ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

**FAX : 00  1(212) 963 4879**

**EXPEDITRICE : MADAME NDEYE KHADY BA**

**PRESIDENTE DU « MOUVEMENT TROIS A, ARE ALLALOU ASKANE-WI »**

**CANDIDATE A LA CANDIDATURE AUX PRESIDENTIELLES DE 2019**

**EMAIL :** [ndeyekhadyba@live.fr](mailto:ndeyekhadyba@live.fr)**,**

**SITE INTERNET :** [www.baunblogfr.unblog.fr](http://www.baunblogfr.unblog.fr) **COMPTE TWITTER : @khadyja613**

**MARDI LE 20 AOUT 2019**

**OBJETS : I. DÉPOSER UNE PLAINTE AUPRÈS DE  L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L’ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET AUPRÈS DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L’ORGANISATION DES NATIONS UNIES, CONTRE MACKY SALL POUR : 1. FRAUDE ÉLECTORALE PAR COMMISSION DE CRIME DE CORRUPTION AVEC  ACHATS DE SIGNATURES DE PARRAINAGE, 2. ET USURPATION DE FONCTION DE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE VU QUE LE CRIME DE CORRUPTION QU’IL A COMMIS AU PARRAINAGE LUI BARRAIT LA ROUTE POUR PARTICIPER AUX ELECTIONS DES PRÉSIDENTIELLES ;**

**II. DEMANDER LE VOTE D’UNE RÉSOLUTION DE L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L’ONU QUI CONDAMNE L’ACCESSION HORS LA LOI AU POUVOIR DE MACKY SALL PAR COMMISSION DE CRIME DE CORRUPTION AVEC ACHATS DE SIGNATURES DE PARRAINAGE ;**

**III.  DEMANDER LE VOTE D’UNE RÉSOLUTION  POUR  ENGAGER LA SUITE LOGIQUE C’EST A DIRE VOTER UNE RÉSOLUTION QUI SANCTIONNE CETTE USURPATION DU POUVOIR AU SÉNÉGAL PAR MACKY SALL,  PAR LA MISE EN PLACE D’UNE FORCE INTERNATIONALE AFIN DE  SÉCURISER LE SÉNÉGAL ET DÉLOGER LE PRÉSIDENT ILLÉGITIME MACKY SALL DU SIÈGE DE LA MAGISTRATURE SUPRÊME OU IL S’EST INSTALLÉ PAR USURPATION DE FONCTION APRES UNE VASTE CAMPAGNE DE CORRUPTION A TRAVERS DES ACHATS DE SIGNATURES DE PARRAINAGE.**

**IV. PROPOSER UNE TRANSITION DE DOUZE MOIS AVEC MADAME NDEYE KHADY BA COMME PRÉSIDENTE, POUR RÉPARER TOUS LES DOMMAGES QUE MACKY SALL A CAUSÉS AUX LOIS NATIONALES, A L'ECONOMIE NATIONALE (UTILISATION DES FONDS PUBLICS POUR CORROMPRE AUX PARRAINAGES.), A L'ENVIRONNEMENT A NOS INSTITUTIONS JUDICIAIRES ET MILITAIRES  DE MÊME QU'AU CONSEIL CONSTITUTIONNEL.**

**MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L’ONU,**

**JE VOUS ENVOIE CE FAX AFIN DE SOLLICITER UNE INVITATION DE L’ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR VENIR DEMANDER DEVANT L’ASSEMBLÉE GENERALE DE L’ONU UNE RÉUNION URGENTE DE L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L’ORGANISATION DES NATIONS UNIES: 1 POUR VOTER UNE RÉSOLUTION QUI CONDAMNE L’ACCESSION HORS LA LOI AU POUVOIR DE MACKY SALL PAR COMMISSION DE CRIME DE CORRUPTION AVEC ACHATS DE SIGNATURES DE PARRAINAGE ; 2.  POUR  ENGAGER LA SUITE LOGIQUE C’EST A DIRE VOTER UNE RÉSOLUTION QUI SANCTIONNE CETTE USURPATION DU POUVOIR AU SÉNÉGAL PAR MACKY SALL,  PAR LA MISE EN PLACE D’UNE FORCE INTERNATIONALE AFIN DE  SÉCURISER LE SÉNÉGAL ET DÉLOGER LE PRÉSIDENT ILLÉGITIME MACKY SALL DU SIÈGE DE LA MAGISTRATURE SUPRÊME OU IL S’EST INSTALLÉ PAR USURPATION DE FONCTION APRES UNE VASTE CAMPAGNE DE CORRUPTION A TRAVERS DES ACHATS DE SIGNATURES DE PARRAINAGE ;**

**LE SÉNÉGAL EST  VICTIME DE L’AGRESSION DU CORRUPTEUR ET FRAUDEUR ÉLECTORAL MACKY SALL, QUI  AVEC SON ASSOCIATION DE MALFAITEURS DÉNOMMÉ BENNON BOKK YAKAAR S’EST INSTALLÉ FRAUDULEUSEMENT A LA TÈTE  DE L’ETAT SÉNÉGALAIS AVEC LA COMPLICITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL QUI N’ONT RIEN TROUVÉ DE MIEUX A FAIRE QUE DE VALIDER LES SIGNATURES DE PARRAINAGE QUE MACKY SALL A OBTENUES  PAR LE CRIME DE CORRUPTION .**

**→ LES LOIS INTERNATIONALES ETANT AU DESSUS  AUX LOIS  NATIONALES, LES FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ DU SÉNÉGAL RESTERONT CANTONNÉES DANS LEUR BASE LORS DU DÉPLOIEMENT  DES FORCES DE L’ONU POUR RÉTABLIR LA LÉGALITÉ CONSTITUTIONNELLE AU SÉNÉGAL : ÉTANT DONNÉ QUE NI LES AUTORITÉS JUDICIAIRES DU SÉNÉGAL NI LES FORCES DE DÉFENSE DU SÉNÉGAL N’ONT PROCÉDÉ A L’ARRESTATION DU CORRUPTEUR ET FRAUDEUR ÉLECTORAL MACKY SALL.**

**NB : NOUS PRÉCISONS AUSSI A L’ATTENTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L’ONU QUE LE FLAGRANT DÉLIT DANS LE CRIME DE CORRUPTION PERPÉTRÉ PAR MACKY SALL PAR DES ACHATS DE SIGNATURE DE PARRAINAGE EST AVÉRÉ : MAÎTRE DJIBRIL WAR QUI APPARTIENT A L'APR DE MACKY SALL, CE DERNIER A REMIS AU MINISTRE COMBA NDOFFENE DIOUF DES FONDS QUI APPARTIENNENT AUX SÉNÉGALAIS POUR QU’IL ACHÈTE LES SIGNATURES DE PARRAINAGE DES SÉNÉGALAIS ENTRE 3.500F ET 5.000F. ET MAME BOYE DIAO UN AUTRE APERISTE A APPELÉ LES AUTORITÉS JUDICIAIRES SÉNÉGALAIS A SANCTIONNER MACKY SALL POUR FRAUDE SUR LE PARRAINAGE CAR IL N'EST PAS AU DESSUS DES LOIS. MAIS NI LE PROCUREUR BASSIROU GUEYE, NI LE PRÉSIDENT DE LA COUR SUPRÊME N'ONT  RÉAGI FACE AUX PLAINTES DÉPOSÉES ET ENREGISTRÉES PAR LEUR SERVICE   CONTRE MACKY SALL POUR CORRUPTION PAR ACHAT DE SIGNATURE DE PARRAINAGE,**

**→PIRE, LES MEMBRES DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL SE SONT RENDUS  COMPLICES DE MACKY SALL DANS CETTE FRAUDE ÉLECTORALE:  CAR ILS ONT OSÉ VALIDER SES SIGNATURES DE PARRAINAGE  ACQUISES PAR LE CRIME DE CORRUPTION; ET COMME LA LOI ANNIHILE TOUTE PROCÉDURE ET / OU INITIATIVE MENÉE AVEC DES MÉTHODES HORS LA LOI, LA VALIDATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL  DES SIGNATURES DE PARRAINAGE DE MACKY SALL ACQUISES PAR LE CRIME DE CORRUPTION  EST DONC NULLE ET NON AVENUE. MAIS  LES MEMBRES DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL SONT ALLÉS PLUS LOIN DANS LA VIOLATION DE NOS LOIS ET L'INSTALLATION DU CHAOS AU SÉNÉGAL EN  RECEVANT LA PRESTATION DE SERMENT DE MACKY SALL, ALORS QUE NOUS AVONS TOUS LES PREUVES QU'IL A COMMIS UN CRIME DE CORRUPTION ET UNE FRAUDE ÉLECTORALE ET POUR CELA LES MEMBRES DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL  DOIVENT ETRE  JUGÉS AUSSI POUR FAUX ET USAGE DE FAUX, FALSIFICATION ET HAUTE TRAHISON C’EST A DIRE UTILISATION D’UNE INSTITUTION DE LA RÉPUBLIQUE POUR VALIDER UNE PROCÉDURE ÉLECTORALE FRAUDULEUSE.**

**→ EN ENTENTE AVEC MADAME NDEYE KHADY BA, EX CANDIDATE A LA CANDIDATURE AUX ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES DE 2019, QUI FAIT PARTIE DES FORCES VIVES DE LA NATION, ET QUI A ÉTÉ LA SEULE A ENGAGER DES PROCÉDURES POUR LE RÉTABLISSEMENT DE LA LÉGALITÉ CONSTITUTIONNELLE, L’ONU ACCEPTE MADAME NDEYE KHADY BA COMME PRÉSIDENTE D’UNE TRANSITION DE DOUZE MOIS QUI PERMETTRA DE RÉPARER LES DOMMAGES CAUSÉS A NOS INSTITUTIONS PAR MACKY SALL ET DEVRA ENSUITE CONDUIRE A DE NOUVELLES ELECTIONS.**

**L’ORGANISATION DES NATIONS UNIES DOIT FAIRE D'UNE PIERRE DEUX COUPS:**

**1. RÉTABLIR LA LÉGALITÉ CONSTITUTIONNELLE AU SÉNÉGAL AVEC L'EXPULSION DE MACKY SALL DE LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL QU'IL OCCUPE ILLÉGALEMENT PAR USURPATION DE POUVOIR;**

**2.  SÉCURISER LES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MINIÈRES DU SÉNÉGAL QUE MACKY SALL VOLE ( POUR SES PROPRES INTÉRÊTS FINANCIERS ET POUR CORROMPRE CF AUX PARRAINAGES ) TOUT EN EN FAISANT BÉNÉFICIER SON FRÈRE ALIOUNE SALL (RÉCEMMENT DÉMASQUÉ PAR LA BBC POUR SES CONTRATS FRAUDULEUX SUR LE PÉTROLE QUI LUI ONT PERMIS D'ENGRANGER DES MILLIARDS ALORS QUE CES FONDS APPARTIENNENT AU PEUPLE SÉNÉGALAIS ),  ET SON ENTOURAGE C'EST A DIRE SES PARTENAIRES DE COALITIONS.**

**ATTENDANT DE L’ORGANISATION DES NATIONS UNIES UNE SUITE POUR LE RETOUR A L'APPLICATION DES LOIS AU SÉNÉGAL, ET QUI DÉLIVRERA LE SÉNÉGAL EN MÊME TEMPS DU PRÉSIDENT USURPATEUR MACKY SALL, ET DU PILLEUR DE DENIERS PUBLICS MACKY SALL QUI MÈNE UNE PILLAGE CATASTROPHIQUE DES FONDS PUBLICS DU SÉNÉGAL, , JE VOUS PRIE D’ACCEPTER, MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL MES SALUTATIONS RESPECTUEUSES.**

**MADAME NDEYE KHADY BA**

**PRESIDENTE DU « MOUVEMENT TROIS A, ARE ALLALOU ASKANE-WI »**

**CANDIDATE A LA CANDIDATURE AUX ELECTIONS PRESIDENTIELLES DE 2019**